

Objet : Demande de certificat de sinistré aux marins pompiers

A : stat@bmpm.gouv.fr

Syndic

Mr et Mme

..... Rue D'Aubagne

13001 Marseille

Téléphone :

Email :

Adresse de réception du courrier

.....

.....

Fait à Marseille le

Objet : Demande de certificat de sinistré aux marins pompiers

Madame, Monsieur,

Je représente le syndic bénévole de l'immeuble n°... rue d'Aubagne 13001 MARSEILLE évacué par les pompiers le Lundi 5 novembre 2018.

Je vous contacte en tant que syndic bénévole de l'immeuble, suite aux effondrements des immeubles du 63 et 65 rue d'Aubagne le lundi 5 novembre 2018 à 9h00. Cet effondrement ayant nécessité la destruction d'urgence du 67 rue d'Aubagne le même jour vers 17h00 afin de sécuriser l'intervention des pompiers.

Cette destruction ayant partiellement détruit le mur du pignon commun avec le 69 rue d'Aubagne et les opérations de déblaiement ayant encore provoqué un éboulement de ce même pignon, il a été ordonné par le préfet la destruction de l'immeuble du 69 rue d'Aubagne dans la soirée du 7 novembre vers 22h30.

Nous avons donc besoin pour les démarches à venir, d'un certificat de sinistré des pompiers aussi rapidement que possible au titre du syndic bénévole

Vous pouvez nous communiquer ce document papier à notre nouvelle adresse de réception de courrier (voir en haut de la lettre)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement